



IL FAUT ARRÊTER D'EMPIRER LA SITUATION

AGEFI - 12.11.2025

« AU LIEU D'ALLÉGER LE COÛT DU TRAVAIL POUR PRÉSERVER LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ, ON AJOUTE DES CHARGES STRUCTURELLES PÉRENNES. »

Les entreprises subissent de plein fouet les droits de douane américains - qu'ils soient à 39% ou à 15%. Dans ce contexte difficile, les décideurs politiques tentent de trouver des solutions pour améliorer la situation. Mais avant d'essayer de l'améliorer, il serait déjà appréciable de ne pas l'empirer... Le Conseil d'Etat vaudois semble avoir trouvé une nouvelle manière de mettre à mal la compétitivité du tissu économique: faire payer aux employeurs une partie des primes maladie. Une idée aussi déconcertante qu'inquiétante, dans un canton déjà champion suisse de la fiscalité et des prélèvements sur le travail.

Sous couvert d'«alléger la charge des familles», le gouvernement propose d'augmenter les allocations familiales de 40 francs par enfant et par mois dès 2026. Un geste en apparence social, mais qui n'ira pas aux bénéficiaires des subsides puisqu'il en sera tenu compte dans le calcul de ceux-ci. Et surtout financé exclusivement par les entreprises, seules contributrices du régime des allocations familiales.

Cette générosité d'Etat, payée par d'autres, représenterait près de 90 millions de francs par an, environ 0,25 % de la masse salariale vaudoise. Non seulement illégale, le droit fédéral ne prévoyant pas ce type d'allocation, cette charge s'ajoute à une longue série. Le Conseil d'Etat n'en est en effet pas à son coup d'essai. L'an dernier déjà, il imposait une hausse de pas moins de 50% des cotisations au régime des prestations complémentaires pour les familles, également à la charge du monde du travail.

Le plus consternant est sans doute que cette initiative émane d'un gouvernement à majorité de centre-droit, censé défendre l'emploi et la prospérité. À l'heure où les entreprises affrontent des vents contraires: hausse des coûts, incertitudes géopolitiques et désormais relèvement des droits de douane aux États-Unis, on aurait pu espérer un signal de soutien, pas un nouveau fardeau administratif et financier. Le moment choisi confine à l'absurde: au lieu d'alléger le coût du travail pour préserver la compétitivité et l'attractivité, on ajoute des charges structurelles pérennes.

Ce réflexe consistant à puiser toujours plus dans la poche des employeurs fait fi du fonctionnement économique. Chaque prélèvement supplémentaire fragilise la capacité d'investissement, bride l'innovation et réduit les marges nécessaires à la création d'emplois. Il serait temps que le Conseil d'Etat vaudois prenne conscience que la prospérité ne se décrète pas: elle se cultive, en donnant de l'air à celles et ceux qui la créent.

Le canton de Vaud a besoin d'un cadre politique qui mise sur la compétitivité, la responsabilité et la stabilité, pas sur des artifices budgétaires déguisés en mesures sociales. La Commission des finances et, au-delà, le Grand Conseil, devront avoir le courage d'y mettre un terme. L'économie vaudoise ne peut être éternellement la variable d'ajustement d'une politique qui se cherche une vertu aux dépens de ceux qui produisent la richesse.